

QUARTIER SUACOT

Quartier Suacot - Terre Sainte

Maîtrise d'ouvrage :



RSMAR

Quartier Suacot
97 448 SAINT-PIERRE cedex
e-mail : jeanjacques.glica@rsmar.re

Maîtrise d'Oeuvre :

Architecte mandataire :



Tand'M Réunion
13 ruelle Lallemand - 97410 Saint Pierre
T: 02 93 47 17 34
e-mail : louis@tand-m-architectes.com
web : www.tand-m-architectes.com

BET Structure :

EMCI
e-mail : emci.mickaelmadoure@emci.re

BET VRD :

Dauphinfra
e-mail : bet-dauphinfra@orange.fr

BET Fluides :

AIR
e-mail : a.toullec@darwin-concept.fr

BET QE :

Résiliens
e-mail : simon.chauvat@resiliens.re

Paysage :

AWE
e-mail : awe.paysage@gmail.com

Economiste :

CIEA
e-mail : ciea_contact@ciea.re

DCE

CCTP

LOT 06 - MENUISERIES ALUMINIUM



Affaire : **R150-02**

MARS 2026

Ech.

EMETTEUR	PROJET	PHASE	TYPE	LOT	IDEN.	N° SERIE	INDICE
TMR	QSU	DCE	PDG	ARC	06	000016	1

6. MENUISERIES ALUMINIUM.....	2
6.1 GENERALITES.....	2
6.1.1 Consistance des travaux.....	2
6.1.2 Prescriptions générales.....	2
6.1.3 Prescriptions particulières relatives à la fabrication et mise en œuvre des ouvrages.....	3
6.1.3.1 Normes et réglementations applicables au présent lot.....	3
6.1.3.2 Classement d'étanchéité à l'air à l'eau et au vent.....	3
6.1.3.3 Conception, calculs, documents graphiques.....	3
6.1.3.4 Protections à l'oxydation des ouvrages.....	4
6.1.3.5 Accessoires, renforts, fixations :	4
6.1.3.6 Fixations et calfeutrement.....	4
6.1.3.7 Vitrages.....	4
6.1.3.8 Quincaillerie et visserie.....	5
6.1.3.9 Maintenance	6
6.1.3.10 Garantie de continuité de fourniture des matériaux.....	6
6.1.3.11 Dessin d'exécution.....	6
6.2 LIMITES DE PRESTATIONS	6
6.3 DESCRIPTIONS ET LOCALISATION DES OUVRAGES.....	6
6.3.1 Ensembles menuisés	7
6.3.1.1 Châssis fixe 2 divisions, vitrage clair – CF01 – 180/65.....	8
6.3.1.2 Ensemble menuisé fixe 3 divisions, vitrage sans tain – EMA01 – 280/195.....	8
6.3.1.3 Ensemble menuisé fixe 3 divisions, vitrage sans tain – EMA02 – 280/195.....	8
6.3.1.4 Ensemble menuisé – EMA03 – 120/110.....	9
6.3.1.5 Fenêtre coulissante 2 vantaux vitrage clair – CC01 – 143/120	9
6.3.1.6 Châssis fixe P6B 2 vantaux – CC02 – 200/110.....	9
6.3.1.7 Châssis coulissant 2 vantaux – CC03 – 120/110	10
6.3.2 Ensembles à lames orientables	10
6.3.2.1 Ouvrants de ventilation naturelle - Jalousies aluminium - JA	10
6.3.3 Protection / nettoyage / réception.....	10
6.3.3.1 Nettoyage en cours de chantier.....	10

6. MENUISERIES ALUMINIUM

La présente notice concerne la description et localisation des travaux de :

MENUISERIES ALUMINIUM

Les travaux comporteront toutes les prestations et matériels nécessaires au bon fonctionnement de l'ensemble des installations à réaliser au titre du présent lot.

Les spécifications techniques qui suivent complètent les spécifications communes à tous les corps d'état que l'Entreprise doit obligatoirement posséder et connaître.

6.1 GENERALITES

6.1.1 Consistance des travaux

Les prestations du présent lot comprennent :

- La fourniture préalable à tout début d'exécution des plans techniques pour accord par le Maître d'Œuvre.
- La réception des ouvertures, ossatures primaires, etc. réalisées par les titulaires des LOTS GROS OEUVRE et CHARPENTES
- La fabrication de tous les ensembles menuisés réalisés à partir des profilés aluminium extrudés et pré laqués y compris :
 - Remplissage en verre bi composant simple vitrage d'épaisseur appropriée
 - Quincaillerie, ferrage, et tout accessoire de finition

6.1.2 Prescriptions générales

Les travaux du présent lot seront exécutés conformément aux documents cités dans l'énumération des pièces contractuelles du marché ainsi qu'aux normes NF, NF-DTU et NF EN systématiquement applicables au présent marché.

Ces documents et normes ne sont donc pas rappelés dans le descriptif.

Lorsque des références figurent, elles sont destinées à attirer l'attention de l'Entrepreneur :

- Sur un document de parution récente qui aurait pu échapper à sa sagacité ;
- Sur un détail technique particulier, pour lequel le descripteur n'a pas voulu recopier intégralement un texte figurant dans des documents réputés connus de l'entreprise ;
- Sur une norme NF, NF-DTU ou NF EN dont l'application n'est pas imposée dans le présent marché.

NOTA IMPORTANT :

Les entrepreneurs seront tenus de s'assurer, avant la remise de leur offre, que les ouvrages prévus par le maître d'œuvre dans le descriptif ci-après répondent bien aux spécifications ci-dessus. Dans le cas contraire éventuel, l'entrepreneur fera par écrit les observations qu'il jugera utiles, et les joindra à son offre.

6.1.3 Prescriptions particulières relatives à la fabrication et mise en œuvre des ouvrages

6.1.3.1 Normes et réglementations applicables au présent lot

NORMES-D.T.U. y compris additifs, préambules et mémentos et en particulier :

- NF DTU 36.5 (P 20-202) : Travaux de bâtiment - Mise en œuvre des fenêtres et portes extérieures
- NF DTU 39 (P 78-201) : Travaux de bâtiment - Travaux de Miroiterie-Vitrierie
- NF DTU 44.1 (P 85-210) : Travaux de bâtiment - Étanchéité des joints de façade par mise en œuvre de mastics

6.1.3.2 Classement d'étanchéité à l'air à l'eau et au vent

Le classement d'étanchéité à l'air à l'eau et au vent est déterminé suivant la norme **NF EN 12208 (mai 2000) : Fenêtres et portes - Étanchéité à l'eau - Classification - Indice de classement : P20-509**

Et

Le FD DTU 36.5 P3 (octobre 2010) : Travaux de bâtiment - Mise en œuvre des fenêtres et porte extérieures - Partie 3 : mémento de choix en fonction de l'exposition - Indice de classement : P20-202-3 et sollicitations climatiques

Hypothèses

Rugosité 0

Hauteur des Bâtiments

$H \leq 9$ m

Le classement étanchéité à l'air à l'eau et au vent retenu est :

$A^*_{3} E^*_{8} V^*_{A4}$

Classe B pour les ouvrages protégés sous coursives

Classe A pour les ouvrages en pleine façade

6.1.3.3 Conception, calculs, documents graphiques

Les ossatures sont définies et calculées pour rester en cohérence avec le projet architectural. Tous les calculs et justifications sont faits en respectant les réglementations en vigueur. Toutes ossatures feront l'objet de notes de calculs et de plans de fabrication et mise en œuvre. En particulier sont justifiés et précisés les dispositifs de stabilité générale, contreventement et stabilité au feu.

Les notes de calcul doivent clairement indiquer les hypothèses prises en compte (charges climatiques, permanentes, surcharges d'exploitation et de service). Elles indiqueront en particulier les déformations, les réactions d'appuis, la justification des assemblages, les dispositifs particuliers de stabilité des éléments (anti-flambement, entretoise...) ainsi que la vérification de toutes dispositions particulières des ossatures.

Les plans d'exécution des ouvrages indiqueront les hypothèses des notes de calcul, les sections et dimensions des éléments, l'implantation de chaque élément, les assemblages et organes d'assemblages, les appuis ancrages ainsi que tous les dispositifs de stabilité d'ensemble des structures.

Assemblages et organes d'assemblages :

Les assemblages sont dimensionnés en fonction des efforts qu'ils retransmettent. L'utilisation de technologies particulières est à justifier par voie d'essai.

6.1.3.4 Protections à l'oxydation des ouvrages

Les profilés employés pour la fabrication des ouvrages sont en alliage d'aluminium du type « 6060 bâtiment »

La protection des profilés en aluminium est réalisée suivant descriptif :

- Par anodisation assurant une surface insensible aux souillures, un aspect fini permanent et une grande facilité de nettoyage. Le revêtement anodique est au minimum de la classe 20. E.W.AI
- Par thermolaquage d'usine avec label QUALICOAT qualité MARINE.

Thermolaquage RAL au choix de l'Architecte, par poudre polyester thermodurcissable sur une épaisseur minimum de 60 microns, faisant l'objet du label QUALICOAT.

Y compris préparation renforcée avant application de la laque selon les directives QUALIMARINE pour les ouvrages situés dans une zone côtière limitée à 3 km du littoral.

L'Entreprise doit la protection des ouvrages jusqu'à la réception.

Les attestations de traitement sont à transmettre au Contrôleur technique.

La résistance au climat tropical de toutes les pièces électroniques, comme la tropicalisation des moteurs, des mécanismes d'ouverture des lames orientables, la résistance aux UV pour les pièces exposées sera exigée.

6.1.3.5 Accessoires, renforts, fixations :

Toutes les pièces métalliques ainsi que les renforts sont des aciers de première qualité, galvanisé à chaud par immersion selon les prescriptions de la norme NF/A 91-121 et 122.

Toute la visserie, boulonnerie sont en inox qualité A4 minimum.

6.1.3.6 Fixations et calfeutrement.

Les percements et calfeuttements sont à la charge du présent chapitre.

Les fixations doivent être conçues pour résister au vent et à la manœuvre des ouvrants.

Les cales et les étrésoillons provisoires nécessaires sont placés par l'adjudicataire de façon à empêcher toute déformation des menuiseries durant l'exécution des travaux relatifs aux autres corps d'état.

Une étanchéité par joint mastic silicone complète celle assurée par la pose sur double cordon d'étanchéité en mousse bitumée pré comprimée sur appuis.

Les joints doivent être agréés suivant règles S.N.J.F. (Syndicat National Joints et Façades).

6.1.3.7 Vitrages

L'ensemble des bâtiments sont équipées d'ouvrages standards en aluminium.

Ensembles composés de menuiseries parcloquées grands vitrages ou à lames, à simple vitrage, fixé par parcloques clipsées avec joints – vérification de l'épaisseur par note de calcul à la charge de l'entreprise à transmettre au CT en phase exécution

Vitrage feuilleté de sécurité suivant NF EN 356 - Verre dans la construction - Vitrage de sécurité - Mise à essai et classification de la résistance à l'attaque manuelle - Indice de classement : P78-404 de septembre 2000

Épaisseur des vitrages, tenant compte des dimensions des volumes ainsi que des critères acoustiques et thermiques exigés, suivant :

NF DTU 39 P1-1 (octobre 2006) : Travaux de bâtiment - Travaux de vitrerie-miroiterie - Partie 1-1 : Cahier des clauses techniques (Indice de classement : P78-201-1-1)

NF DTU 39 P1-2 (octobre 2006) : Travaux de bâtiment - Travaux de vitrerie-miroiterie - Partie 1-2 : Critères généraux de choix des matériaux (CGM) (Indice de classement : P78-201-1-2)

NF DTU 39 P2 (octobre 2006) : Travaux de bâtiment - Travaux de vitrerie-miroiterie - Partie 2 : Cahier des clauses spéciales (CCS) (Indice de classement : P78-201-2)

NF DTU 39 P3 (octobre 2006) : Travaux de bâtiment - Travaux de vitrerie-miroiterie - Partie 3 : Mémento calculs des contraintes thermiques (Indice de classement : P78-201-3)

NF DTU 39 P4 (juillet 2012) : Travaux de bâtiment - Travaux de vitrerie-miroiterie - Partie 4 : Mémento calculs pour le dimensionnement des vitrages (Indice de classement : P78-201-4),

FD DTU 39 P5 (mars 2019) - Travaux de bâtiment - Choix des vitrages en fonction de l'exposition aux risques de blessures - Partie 5 : Mémento pour les maîtres d'œuvres (Indice de classement : P78-201-5)

NOTA : Les menuiseries vitrées doivent être justifiées au séisme et composés selon le Guide DHUP Edition 2014, - la Fiche Technique CSTB/CEBTP/COPREC/SNFA n°50.

6.1.3.8 Quincaillerie et visserie

Tous les éléments de quincaillerie et serrurerie devront être conformes aux spécifications de la Normes NF P26.

Les serrures seront de première qualité et de marque S.N.F.Q.

Certificat de qualité, d'essais et de classement délivré par le C.E.R.F.F.

Avis technique du CSTB

Label du S.N.J.F. concernant les produits de calfeutrements

Label EWAA concernant l'anodisation de l'alliage aluminium

Label QUALICOAT

Le nombre, la solidité, le type et le mode de fixation des articles de quincaillerie doivent être modifiés sans supplément de prix par l'entrepreneur si ce dernier estime que les ouvrages prescrits, dans le présent document, sont inadaptés à leur destination.

Tout article de quincaillerie proposé par l'entrepreneur, pour lequel il existe la marque de conformité aux normes NF, doit être titulaire de cette marque.

Tous les ouvrages de quincaillerie livrés "finis" sur le chantier doivent être protégés contre toute dégradation au moyen d'un film pelable.

Les pièces mobiles des articles de quincaillerie doivent être graissées ou huilées.

Une révision du bon fonctionnement des éléments mobiles doit être effectuée par l'entrepreneur avant la réception.

Toute la visserie, boulonnerie sont en inox qualité A4 minimum.

Des échantillons de toutes les quincailleries mentionnées au C.C.T.P. seront présentés au choix du concepteur dès le début des travaux.

Toutes les quincailleries (garnitures de portes sur plaques ou rosettes, poignées, crémones) seront en aluminium brossé.

6.1.3.9 Maintenance

L'entrepreneur devra indiquer au maître d'ouvrage les produits à utiliser pour le nettoyage et l'entretien des éléments faisant partie de ses prestations.

6.1.3.10 Garantie de continuité de fourniture des matériaux

L'entrepreneur devra garantir au maître d'ouvrage et par écrit que tous les matériaux employés dans ses prestations seront disponibles à l'achat et ceci pendant une période minimum de 5 ans à partir de la réception des ouvrages.

6.1.3.11 Dessin d'exécution.

Les sections ou épaisseurs des éléments constituant les ouvrages (dimensions des profils ou épaisseur des tôles), visés dans le présent document, doivent être augmentées si l'entrepreneur les estime insuffisantes pour assurer la tenue de ses ouvrages compte tenu des dimensions, charges et surcharges prévisibles, sans que celui-ci puisse prétendre à quelconque supplément à ce titre.

L'entreprise du présent lot est tenue de présenter tous les dessins d'ensemble et de détails pour l'exécution des ouvrages et leur mise en liaison avec les autres corps d'état.

Ces dessins préciseront à minima :

- les dimensions des ouvrages
- les dimensions des trous de scellements
- les profils ainsi que les sections adoptées
- la nomenclature complète des serrureries

NOTA IMPORTANT :

LES PLANS D'EXÉCUTION DES OUVRAGES SERONT À SOUMETTRE AU MAÎTRE D'ŒUVRE POUR APPROBATION AVANT FABRICATION

Les plans et les notes de calcul justifiant la résistance mécanique au vent seront communiqués AU CONTRÔLEUR TECHNIQUE.

6.2 LIMITES DE PRESTATIONS

Sans Objet

6.3 DESCRIPTIONS ET LOCALISATION DES OUVRAGES

NOTA 1 : La résistance mécanique au vent des ouvrages devra être justifiée par l'entreprise et transmise au CT

NOTA 2 : Les menuiseries donnant directement sur le vide devront répondre aux exigences dimensionnelles et de résistance d'un garde-corps (normes NF P01-012 et 013 et NF P06-001)

NOTA 3 : Au titre de la circulaire interministérielle n° DGUHC 2007-53 du 30 novembre 2007 relative à l'accessibilité des établissements recevant du public et des bâtiments d'habitation :

Toutes les commandes d'ouvertures devront être positionnées à une hauteur comprise entre 0,90 et 1,30m.

- **L'extrémité des poignées des portes, à l'exception de celles ouvrant uniquement sur un escalier, doit être située à plus de 0,40 m d'un angle rentrant de parois ou de tout autre obstacle à l'approche d'un fauteuil roulant.**

Les serrures doivent être situées à plus de 0,30 m d'un angle rentrant de parois ou de tout autre obstacle à l'approche d'un fauteuil roulant.

L'effort nécessaire pour ouvrir les baies ou portes doit être inférieur ou égal à 50 N, que la porte soit ou non équipée d'un dispositif de fermeture automatique.

NOTA 4 : Les menuiseries aluminium devront bénéficier d'un Document Technique d'Application ou de la marque NF " MENUISERIES ALUMINIUM " associée aux marques CERTIFIE-CSTB-CERTIFIED et ACOTHERM.

NOTA 5 : Les menuiseries vitrées doivent être justifiées au séisme et composés selon le Guide DHUP Edition 2014, - la Fiche Technique CSTB/CEBTP/COPREC/SNFA n°50.

Niveau d'isolement acoustique $RA=Rw+C$: **Sans Objet**

Classement AEV : **suivant article 6.1.3.1**

Remplissages :

Vitrage sans tain, clair ou opalescent

Transmission lumineuse : > 88%

Facteur solaire : < 0.87

Finition : Thermolaquage par poudre polyester thermodurcissable sur une épaisseur minimum de 60 microns, faisant l'objet du label QUALICOAT.

Y compris préparation renforcée avant application de la laque selon les directives QUALIMARINE pour les ouvrages situés dans une zone côtière limitée à 3 km du littoral.

Aspect de finition et teinte RAL au choix de l'Architecte,

Support : Intégration dans les **façades ossature bois** ou **voiles maçonnés**

Dimensions et détail : **suivant plans et élévations de façades, et plans de repérage et carnet de menuiseries**

6.3.1 Ensembles menuisés

Ensembles vitrés parclosés en aluminium laqué ou anodisé, à simple vitrage feuilleté affleurant

Cadre dormant en profilés aluminium laqué avec joints normalisés entre dormant ossature primaire

Couvre-joints en aluminium laqué en recouvrement sur murs intérieurs **y compris reprise de doublage intérieur le cas échéant pour rattrapage de la surépaisseur induite par le doublage.**

Ouvrant : Portes vitrées ou avec EDR, avec **remplissage affleurant au dormant extérieur**, jalousies

Quincaillerie, ferrage, accessoires : Poignée en aluminium laqué identique au profilé, loqueteau et système d'ouverture ;

Mise en œuvre : L'ensemble comprenant fourniture, pose, prise, scellements, fixations mécaniques tous les 0,30 ml.

Joint caoutchouc entre dormant et ouvrant.

Calfeutrement extérieur (Joints d'étanchéité au mastic SNJF de 1ère catégorie au pourtour et sous pièce d'appui avec calage de 5 mm compatible avec l'imperméabilisation de façade le cas échéant), fourrures, calages, protections ajustage et toutes sujétions de mise en service.

Les ensembles seront dimensionnés conformément aux normes ci-dessous :

- **EN 1522 : 1999 Fenêtres, portes, fermetures et stores, Résistance aux balles. Prescriptions et classification**
- **EN 1523 : 1999 Fenêtres, portes, fermetures et stores, Résistance aux balles. Méthode d'essai,**
- **EN 1063 : Verre dans la construction - Vitrage de sécurité - Mise à essai et classification de la résistance à l'attaque par balle**
- **EN 356 : Verre dans la construction - Vitrage de sécurité - Mise à essai et classification de la résistance à l'attaque manuelle**

MODE DE MÉTRE : à l'unité suivant type et dimensions

6.3.1.1 Châssis fixe 2 divisions, vitrage clair – CF01 – 180/65

[Localisation](#)

Stockage SG

Rep CF01 - Suivant plans et carnet de menuiseries architecte

Composition : Ensemble menuisé aluminium fixe 2 divisions fixes

Remplissage :

- **Vitrage standard**

6.3.1.2 Ensemble menuisé fixe 3 divisions, vitrage sans tain – EMA01 – 280/195

[Localisation](#)

PAF

Rep EMA01 - Suivant plans et carnet de menuiseries architecte

Composition : Ensemble menuisé aluminium 3 divisions fixes ; **vitrage sans tain**

- **Châssis P7B** selon la **norme NF EN 1522**

Remplissage : **selon la norme NF EN 1063**

- **Vitrage de classe P7B / BR7** selon la **NF EN 356 (2000)**

Résistance à un tir d'arme individuelle (fusil d'assaut de calibre 5.56 mm à 7.62 mm),

6.3.1.3 Ensemble menuisé fixe 3 divisions, vitrage sans tain – EMA02 – 280/195

[Localisation](#)

PAF

Rep EMA02 - Suivant plans et carnet de menuiseries architecte

Composition : Ensembles menuisé aluminium 3 divisions fixes ; **vitrage sans tain** + Passe document

- **Châssis P7B** selon la norme NF EN 1522

Remplissage : **selon la norme NF EN 1063**

- **Vitrage de classe P7B / BR7** selon la NF EN 356 (2000)

Résistance à un tir d'arme individuelle (fusil d'assaut de calibre 5.56 mm à 7.62 mm),

6.3.1.4 Ensemble menuisé – EMA03 – 120/110

[Localisation](#)

Chambre armurerie

Rep EMA03 - Suivant plans et carnet de menuiseries architecte

Composition : Ensemble **retardateur d'effraction** composé d'un châssis fixe, vitrage sans tain et d'un **châssis** coulissant remplissage métallique agréé de **classe CR5** selon la **NF EN 1627 (2011)** **avec butée amovible limitant l'ouverture à 15 cm.**

- **Châssis P7B** selon la norme NF EN 1522

Remplissage : **selon la norme NF EN 1063**

- **Vitrage de classe P7B / BR7** selon la NF EN 356 (2000)

Résistance à un tir d'arme individuelle (fusil d'assaut de calibre 5.56 mm à 7.62 mm),

6.3.1.5 Fenêtre coulissante 2 vantaux vitrage clair – CC01 – 143/120

[Localisation](#)

Guérite

Rep CC01 - Suivant plans et carnet de menuiseries architecte

Composition : Ensembles menuisés aluminium deux vantaux

Remplissage : **Vitrage clair feuilleté standard**

6.3.1.6 Châssis fixe P6B 2 vantaux – CC02 – 200/110

[Localisation](#)

Officier de permanence

Rep CC02 - Suivant plans et carnet de menuiseries architecte

Composition : Ensembles menuisés aluminium fixe ; vitrage sans tain

- **Châssis P6B** selon la norme NF EN 1522

Remplissage : **selon la norme NF EN 1063**

- **Vitrage de classe BR6S-SG2S** selon la NF EN 356 (2000)

Résistance à un tir d'arme individuelle (fusil d'assaut de calibre 5.56 mm à 7.62 mm),

6.3.1.7 Châssis coulissant 2 vantaux – CC03 – 120/110

Localisation

Armurerie

Rep CC03 - Suivant plans et carnet de menuiseries architecte

Composition : Châssis **retardateur d'effraction** coulissant 2 vantaux, remplissage métallique agréé de **classe CR5** selon la **NF EN 1627 (2011)** avec viseur optique et **avec butée amovible limitant l'ouverture à 15 cm.**

Résistance à un tir d'arme individuelle (fusil d'assaut de calibre 5.56 mm à 7.62 mm),

6.3.2 Ensembles à lames orientables

6.3.2.1 Ouvrants de ventilation naturelle - Jalousies aluminium - JA

Localisation

Rep. JA01, JA02, JA03, JA04 et JA05 - Suivant plans et carnet de menuiseries architecte

Châssis à lames orientables (technologie jalousie) montées sur axes de rotation déporté à angle d'ouverture maximum de 85°.

Cadre dormant en profil d'aluminium thermolaqué RAL

Classement AEV : **suivant article 6.1.3.1**

Remplissage :

- **Vitrage clair ou opalescent**

L'ensemble compris la totalité des mécanismes inscrits dans les profils dormants,

Treuil et crémonne de Classe 2 aux essais d'endurance 10 000 cycles

Manœuvre par poignée ou tringle en aluminium laqué identique au profilé, **conforme PMR**

L'ensemble compris la totalité des mécanismes inscrits dans les profils dormants,

Mise en œuvre : L'ensemble comprenant fourniture, pose dans l'emprise de **façades ossature bois** ou en **tableaux maçonnés**, prise, scellements, fixations mécaniques tous les 0,30 ml.

MODE DE MÉTRÉ : à l'unité

6.3.3 Protection / nettoyage / réception

6.3.3.1 Nettoyage en cours de chantier

Localisation

POUR MÉMOIRE

A inclure dans la valeur des prix unitaires

Nettoyage des locaux en fin de chaque intervention. Enlèvement des gravats, déchets, emballages liés au présent lot et évacuation à la décharge.

L'entrepreneur devra également mettre en place des protections provisoires à déposer les jours précédents la livraison. Il demeurera responsable de ses ouvrages jusqu'à la réception des travaux.

FIN du Descriptif du Lot 06 MENUISERIES ALUMINIUM

Fait à Saint-Jean de la Blaquière,

Le 8 mars 2026

Rédacteur : Antoine GEOFFROY, CiEA